

proforma

www.jeunebarreaudequebec.ca



Prix Louis-Philippe-Pigeon 2012



Mot de la présidente
p. 4



Mot du bâtonnier
p. 5



Le droit mène à tout
p. 8

Adresse de retour : Barreau de Québec, 300, boul. Jean-Lesage, RC-21, Québec (Qc) G1K 8K6

ENVOI DE PUBLICATION / Port payé à Québec convention no 40033674



L'équipe du Proforma

Me Elise Bartlett
Me Geneviève Verreault Tremblay
Me Nicholas Jobidon
Me Philippa Jabouin
Me Maude Bégin-Robitaille

Conseil d'administration du Jeune Barreau 2012-2013

Me Joanie
Proteau
présidente



Me Jad-Patrick
Barsoum
1^{er} vice-président



Me Patricia
Blair
2^e vice-présidente



Me Simon
St-Gelais
Trésorier



Me Elise
Bartlett
Secrétaire



Me Audrey
Gagnon
Secrétaire adjointe



Conseillers (ères)

Me Christina Bouchard
Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin
Me Maxime Roy Martel
Me Christian Tanguay
Me Justin Tremblay
Me Renée-Maude Vachon-Therrien

Présidente sortante

Me Marie-Ève Paré



Noël des enfants du Jeune Barreau de Québec

HOHOHO ! À tous les enfants des membres de la communauté juridique et leurs parents ! Le Jeune Barreau de Québec vous invite à partager avec des enfants provenant d'un milieu plus modeste un moment inoubliable à l'occasion de la fête de Noël des enfants.

Cet événement aura lieu le **dimanche 2 décembre 2012** à compter de **9 h 15** dans l'**Atrium du Palais de justice de Québec**.

Une fois de plus cette année, de merveilleuses surprises attendront les enfants dont un spectacle et de beaux maquillages. Un buffet et de délicieuses gâteries seront servis dans l'attente du seul, unique et vrai Père Noël qui arrivera directement du Pôle Nord afin de distribuer des cadeaux personnalisés à chacun.

Nous sollicitons également votre générosité afin de recueillir jouets, toutous et jeux qui seront remis à un organisme de Québec venant en aide aux enfants de milieux défavorisés.

Nous remercions tous nos généreux commanditaires qui feront encore de cette fête une réussite et ceux-ci seront chaleureusement remerciés dans le Journal Proforma ainsi que sur le site internet du Jeune Barreau de Québec.

Au plaisir de vous y voir en grand nombre !

Cocktail de Noël 2012.

Quand?

Jeudi 29 novembre 2012

Où?

Restaurant Table
situé dans l'Hôtel PUR

Quoi?

Un 6 à 8 prolongé avec bulles,
bouchées et D.J.

Combien?

30\$

**Surveillez l'invitation dans
vos casiers de Cour!**

Une présentation du


JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

En collaboration avec


Juris
Concept
Solution de gestion
pour avocats

Prix Louis-Philippe-Pigeon 2012

Le prix Louis-Philippe-Pigeon a comme objet de reconnaître et de souligner l'accomplissement d'un acte méritoire ou la contribution exceptionnelle d'un membre du Jeune Barreau de Québec, soit par une implication remarquable dans la communauté ou par des actions juridiques, professionnelles ou sociales.

Le Jeune Barreau de Québec est fier de remettre cette année le prix Louis-Philippe-Pigeon à Me Jean Caron.

Le récipiendaire a un parcours qui saura en inspirer plus d'un. Parcours atypique certes, mais rempli d'accomplissements importants, et ce, non pas seulement pour la communauté juridique, mais pour l'ensemble des citoyennes et citoyens du Canada.

Après une année au CEGEP, Me Caron s'engage dans les Forces armées canadiennes en 1980 et obtient du Collège Militaire Royal de St-Jean un certificat d'études collégiales en sciences pures en 1981 et un baccalauréat en administration des affaires en 1984.

Entre 1984 et 1995, Me Caron occupera plusieurs postes d'importance au sein des Forces canadiennes.

Caressant depuis de nombreuses années le rêve de devenir avocat, Me Caron s'inscrit au Baccalauréat en droit de l'Université Laval en 1989. Il poursuivra ses études à l'Université de Montréal à temps partiel, en raison d'une mutation imprévue dans cette région.

Choisi pour poursuivre des études subventionnées en 1995, Me Caron complète son baccalauréat en 1998. À titre de stagiaire en droit, il est choisi pour faire partie de la première délégation de stagiaires du Barreau du Québec pour un stage de six mois auprès du Tribunal pénal pour les crimes de guerre commis en Ex-Yougoslavie, lequel tribunal siège à La Haye, aux Pays-Bas. Alors père de deux enfants, Me Caron accepte de relever ce défi et déménage aux Pays-Bas afin d'y effectuer son stage sous la supervision de Me Stéphane Bourgon, avocat émérite.

À la suite de son assermentation, Me Caron, alors capitaine au sein des forces canadiennes, est muté au quartier général de la défense nationale à Ottawa, dans la section des opérations. Promu Major après seulement une année, il devient l'assistant spécial du Juge-Avocat Général pour une période de 8 mois, avant d'être déployé en Bosnie en octobre 2001 comme conseiller juridique senior du contingent canadien, avant même d'avoir complété deux ans à titre d'avocat. D'importantes responsabilités

lui sont alors confiées : notamment, il conseille le commandant de la force opérationnelle canadienne en droit des conflits armés, il gère le règlement des différends en matière de réclamation contre la Couronne et il supervise l'avocat conseiller du groupement tactique.

Alors qu'il est toujours en poste en Bosnie, on lui offre, en 2002, d'être muté au Quartier général du North American Air Defense Command, le NORAD, en tant que premier avocat canadien à y travailler à la suite des événements du 11 septembre 2001, au sein d'une cellule d'avocats américains. Après une réflexion de 24 heures seulement, Me Caron décide de déménager, avec sa famille, à Colorado Springs pour une période de trois ans. À son retour au Canada, Me Caron reçoit le prix d'excellence pour l'ensemble de son œuvre au sein du NORAD. On souligne alors sa contribution à la commission d'enquête du Congrès américain sur les événements du 11 septembre 2001.

En 2005, Me Caron est nommé procureur militaire à la Garnison Valcartier, à Québec. Il est appelé à plaider en cour martiale dans les deux langues officielles du pays et il assiste les policiers du service national des enquêtes à préparer de nombreux dossiers.

Son expertise est également demandée à Ottawa, pour participer à l'élaboration d'un dossier devant être plaidé à la Cour suprême du Canada.

Tout au long de son impressionnant parcours, Me Caron a également eu à cœur de s'impliquer dans son milieu. Ainsi, il a offert de nombreuses formations, tant pour ses pairs que pour les jeunes étudiants. Il a également fait partie de la première série de l'émission Le droit de Savoir, du Barreau du Québec, en plus d'occuper un poste au sein du conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec, entre 2006 à 2008.

En 2010, Me Caron quittera à nouveau le Québec pour l'Afghanistan. Il occupe alors le poste de conseiller juridique du gouvernement tactique canadien à Kandahar en droit des conflits armés. Me Caron restera en poste en Afghanistan jusqu'en juillet 2011. À son retour, il devient juge-avocat général du 5^e groupe brigade mécanisé du Canada, à la base des forces canadiennes de Valcartier.



LES IMPRESSIONS
GAUVIN & HARBOUR INC.
IMPRESSION COMMERCIALE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE

La qualité du produit fini
et le respect des délais fixés
sont importants pour vous.
Pour nous, ils sont une priorité.

Imprimeur
de votre bulletin
Proforma...

Et de tous
vos projets.

Téléphone : (418) 872-6003

Télécopieur : (418) 872-0259

gauvin.harbour@qc.aira.com

Au-delà de la pratique du droit, l'avocat a toujours eu un rôle social. Officier de justice, celui-ci a une fonction importante voire primordiale à remplir à l'égard de la société. Être avocat, cela veut également dire soutenir la société de droit dans laquelle nous vivons et croyons, défendre l'ordre établi, la loi et la justice. On s'attend de l'avocat à ce qu'il soit honnête, intègre, droit, compétent, disponible et à l'écoute des besoins de ses clients. Désormais, la société s'attend à plus de l'avocat. Celle-ci souhaite que l'avocat soit une ressource de première ligne, un agent de changement tout en représentant la stabilité.

L'implication

Me Joanie Proteau

*Présidente du Jeune Barreau de Québec
presidence@jeunebarreaudequebec.ca*



L'implication tant dans le milieu social que professionnel permet à l'avocat de répondre – du moins en partie – à ces préoccupations légitimes de la population. Les jeunes professionnels, sous le sceau de la pertinence et de l'engagement, doivent poursuivre l'excellent travail effectué par ceux qui les précèdent. Il revient également à ces derniers d'innover, de proposer, d'agir, de créer de rassembler. À titre de jeunes avocats engagés, ce rôle nous revient plus spécifiquement et il importe de faire rayonner nos différences, compétences et acquis.

L'implication ne s'exprime pas seulement dans notre milieu professionnel. De nombreux membres du Barreau ne comptent plus les heures qu'ils acceptent de donner en faveur de causes qui leur sont chères. Également, au sein de notre ordre professionnel, dont la mission première est la protection du public, se succèdent au fil des années de nombreux avocats soucieux de s'impliquer au sein de leur milieu. Parmi ces avocats, d'aucuns avoueront qu'ils retirent de leur expérience des enseignements qu'ils s'emploieront à appliquer à leur pratique du droit.

Le Jeune Barreau de Québec, tout comme l'ensemble des bénévoles gravitant autour de lui, a tôt fait de valoriser l'implication, tant au bénéfice des avocates et avocats qu'il représente que pour la population. Par les divers services qu'il offre à la population, le JBQ tente de répondre aux besoins grandissants des citoyens en matière de justice. Également, grâce à son Comité sur les affaires publiques et aux divers modes de communication dont il dispose, le JBQ s'emploie à défendre les intérêts des avocats qu'il représente.

Formations, nouvelles technologies, activités de la rentrée judiciaire, activités sportives et sociales, services pro bono, ne sont qu'une partie des projets mis de l'avant par le JBQ, grâce à plusieurs jeunes avocats qui acceptent de s'impliquer. Depuis quelques années, en raison du dynamisme de plusieurs dizaines d'avocats, le JBQ a pris un nouveau virage. Suivant les traces de nos prédécesseurs, leurs enseignements et leur apport, nos bénévoles ont cru, à juste titre, que les nouvelles idées et approches avaient leur place au sein de notre association.

La fougue et la passion, caractéristiques que l'on associe a priori à la jeunesse, amènent avec elles idées, innovations, critiques et propositions. Tant au sein de nos instances qu'au sein de la société, les jeunes revendiquent, critiquent, proposent et questionnent. Jetant un regard neuf sur les dossiers qu'ils analysent, les «plus» jeunes ont souvent le mot juste ou l'approche nouvelle permettant de dénouer l'impasse ou d'aboutir à quelque chose de différent. Qu'importe le domaine ou le type d'implication, l'apport des jeunes est souhaité et souhaitable.

En ce début d'année judiciaire, il importe de prendre le temps de saluer tous les membres qui s'impliquent, de près ou de loin, dans les affaires de notre section. Merci à tous les avocats qui, malgré la pratique du métier, font une place à l'implication. Je remercie également tous ceux et celles qui s'impliquent, de quelque façon que ce soit dans leurs milieux. Je ne saurais insister davantage sur l'importance de l'implication.

Élections 2012

Récemment, le JBQ a demandé aux divers partis politiques de se positionner quant à ses préoccupations en matière de justice. Nous leur avons demandé de voir, notamment, à une modernisation des infrastructures reliées à l'administration de la justice. Nous avons également insisté sur l'importance des suites à donner la réforme amorcée du Code de procédure civile. Le Jeune Barreau de Québec a

Suite P. 12



Vous êtes appelé à la barre
www.barreau.qc.ca/quebec

En ce début d'année judiciaire, je reviendrai brièvement sur trois des priorités annoncées dans mon précédent Mot du bâtonnier.

Le Barreau de Québec a réitéré au nouveau ministre de la Justice la demande, et l'importance, de tenir des états généraux sur la justice. Le Barreau de Québec entend bien demeurer actif dans ce dossier et invite tous les intervenants du milieu judiciaire à y prendre part. Ces états généraux devraient, selon nous, se tenir avant la fin 2013.

Quant à notre projet sur la conciliation travail-famille, je vous remercie d'avoir répondu en si grand nombre au sondage. Nous avons atteint un échantillon de près de 17 % ce qui est excellent. Toutefois, nous avons encore besoin de vous pour des groupes-tests qui seront formés prochainement pour améliorer encore les perceptions et les besoins du milieu. Pour tous ceux et celles qui sont intéressés, il suffit de communiquer avec notre directrice générale pour manifester votre intérêt.

Quant à la priorité qu'est l'informatisation des palais de justice et des cours municipales, sachez que le Conseil a mis sur pied un comité spécial. Ce comité, formé de partenaires ayant déjà initié des travaux dans leur instance respective, mettra en commun leurs connaissances pour tenter de faire avancer ce dossier. Ayant pris un retard important sur certaines autres professions, il est de notre devoir d'intensifier notre initiation aux modes de communication électroniques. Le temps est venu de mettre en application cette connaissance dans l'administration courante de nos dossiers pour en faire bénéficier en fin de compte nos clients.

Barreau de Québec : projets titanesques



Me Régnald Beaudry
Bâtonnier de Québec
batonnier@quebec.qc.ca

Dans un autre ordre d'idées, j'aimerais vous faire part de nouvelles perspectives dans les relations du Barreau de Québec avec l'Europe. Plusieurs d'entre vous savent déjà que le Barreau de Québec est jumelé avec le Barreau de Versailles depuis maintenant plus de vingt ans. Les bâtonniers Yves Bernatchez et Jean Michel Reynaud avaient à l'époque eu une vision commune et avant-gardiste. Ils étaient loin de se douter alors qu'une quinzaine d'années plus tard, les gouvernements du Québec et la France signeraient une Entente Québec-France sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles faisant en sorte que maintenant, les avocats québécois peuvent aller travailler en France et vice versa.

Mais au-delà des échanges de stagiaires, de formations ou d'information, ce que les deux bâtonniers n'avaient pas prévu, je crois, ce sont les liens de camaraderie voire dans certains cas d'amitiés profondes qui se sont tissées entre les avocats et les juges de Versailles et de Québec.

Il existe aussi une autre ville française chère au cœur des Québécois et c'est Bordeaux. On sait déjà que la ville de Québec est jumelée à la ville de Bordeaux, de même que les gens d'affaires des deux villes et que l'Université Laval est jumelée à l'Université de Bordeaux. Toutes ces associations ont fait en sorte que le Conseil du Barreau de Québec étudie avec sérieux une proposition de jumelage avec le Barreau de Bordeaux et, fort de l'appui du Barreau de Versailles, a accepté telle proposition.

Ainsi, le samedi 8 septembre 2012, le Barreau de Québec signait une convention de jumelage officielle avec le Barreau de Bordeaux représenté par M. le bâtonnier Bernard Quesnel en présence du maire de la ville de Bordeaux, M. Alain Juppé. Le texte du jumelage sera bientôt accessible sur notre site internet.



Monsieur le bâtonnier Beaudry



Monsieur le bâtonnier Quesnel

Suite P. 14





AU MARQUIS DE BRUMMELL
www.marquisbrummell.ca
657 3^e Avenue, Limoilou, Québec
418-529-6897 1-877-529-6897
Fax : 418-529-8691

VENTE DE TOGES, CHEMISES ET RABATS
(ANCIENNEMENT OFFERT PAR LA MERCERIE JEAN-GUY BOILARD)

VENTE ET LOCATION DE COMPLETS ET TENUES DE CÉRÉMONIE
ATELIER DE TAILLEUR SUR PLACE

Rentrée judiciaire 2012



Par
Me Lisa Bérubé,
directrice générale

Encore une fois cette année plus de 450 personnes se sont donné rendez-vous afin de célébrer la Rentrée judiciaire du Barreau de Québec. L'honorable Robert Pidgeon a ouvert la cérémonie de belle façon en s'adressant aux nombreux participants rassemblés à la Salle Gabrielle-Vallée. Il y a lieu de souligner la précieuse collaboration des membres de la magistrature, présents en très grand nombre.

Le bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry, le bâtonnier de Québec, Me Nicolas Plourde, et le sous-ministre de la Justice, Monsieur Denis Marsolais, ont aussi livré leur message en ce début d'année judiciaire.

Le prix Louis-Philippe-Pigeon a été décerné à Me Jean Caron pour souligner son engagement hors du commun. Me Guy Bertrand, Me Roger Garneau, avocat à la retraite, Me Roch Jolicoeur, Me Raymond Lessard, avocat à la retraite et Me Jean McNicoll, ont reçu la Médaille du Conseil du Barreau de Québec pour célébrer leur 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre. Aussi, Me André Desgagné, c.r., avocat à la retraite et Me Claire L'Heureux-Dubé, C.C., c.r., Ad. E., ont reçu la Médaille du Conseil pour célébrer leur 60^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre.

La plus haute distinction de la section, la Médaille du Barreau de Québec, a été décernée à Me Line Boivin, du Centre communautaire juridique de Québec. La qualité de sa réputation professionnelle; l'accomplissement d'un haut fait professionnel; sa contribution au développement du droit; son implication dans la

défense des intérêts de la justice; la reconnaissance de son engagement social et son implication dans les affaires de la section ont justifié le Conseil d'octroyer une telle distinction à Me Boivin; Enfin, la réussite d'une soirée comme la Rentrée est le fruit d'un travail d'équipe. Je ne peux donc terminer un texte concernant la Rentrée sans remercier les membres du Comité et sans souligner l'excellent travail de notre maître de cérémonie, la présidente du Jeune Barreau de Québec, Me Joanie Proteau.

Merci à :

Me **Dominic Pagé**, président – Grégoire Pagé
Me **Frédéric Bélanger** – Carter Gourdeau
Me **Christina Bouchard** – Brodeur Prémont Lavoie
Me **Suzy Guylaine Gagnon** – Armijo Webster
Me **Bruno Laroche** – Gingras Vallerand Barma Laroche Amyot
Me **Marie-Pier Lefebvre** – KSA avocats
Me **Mélanie Anne Lemelin** – Syndic du Barreau
Me **Véronique Martel-Simard** – Aide juridique de Lévis
Me **Joanie Proteau** – Michaud LeBel avocats
Me **Caroline Rouleau** – Aide juridique de Saint-Georges
Me **Maxime Roy** – Thibault Roy
et Madame **Caroline Potvin**, de l'équipe de la permanence du Barreau de Québec

Un sincère remerciement à nos partenaires qui ont contribué la réussite de cette soirée!





L'honorable Robert Pidgeon
juge en chef associé de la Cour supérieure



La présidente du Jeune Barreau de Québec
Me Joanie Proteau



Le bâtonnier de Québec
Me Rénald Beaudry



Me Jean Caron, récipiendaire du prix Louis-Philippe-Pigeon



Me Guy Bertrand recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Roger Garneau recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Roch Jolicoeur recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Raymond Lessard recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Jean McNicoll recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 50^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Claire L'Heureux-Dubé, C.C., c.r., Ad. E. recevant la Médaille du Conseil pour souligner son 60^e anniversaire d'inscription au Tableau de l'Ordre



Me Line Boivin récipiendaire de la Médaille du Barreau de Québec



Le bâtonnier du Québec,
Me Nicolas Plourde

Le droit mène à tout!



Par
Me Jean-François Leclerc

Chronique juridique présentée par



Société québécoise
d'information juridique

« Le droit mène à tout! » Cette phrase, je l'ai entendue si souvent. Mais aujourd'hui, force est d'admettre que cela est vrai! J'ai fait mon droit à l'Université Laval non pas nécessairement pour exercer la profession d'avocat, mais parce qu'il pouvait m'ouvrir les portes de bien des domaines qui me passionnent : les communications, l'administration et la politique. Après près de quatre années passées chez Langlois Kronström Desjardins comme avocat en litige civil et en assurances, voilà que je me retrouve dans le monde fascinant de la radio, un rêve que je chérissais depuis ma jeunesse. Par un exceptionnel coup du sort, mon frère Nicolas et moi sommes devenus propriétaires des stations de radio **102,1 CKOI** et **WKND 91,9**, le 30 janvier 2012.

Quel rapport avec le droit, me direz-vous? Tout, je vous répondrai!

En effet, sans la formation de juriste, il aurait été difficile de sortir gagnant des méandres du processus d'acquisition des stations vendues par Cogeco. De plus, pour satisfaire aux exigences du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »), il faut d'abord les comprendre, ce qui n'est pas évident, vu le dédale de règlements, de bulletins d'interprétation, d'avis publics et de décisions qui renferment tous des éléments d'informations nécessaires à la compréhension de nos obligations. Il ne faut pas non plus mettre de côté toute la question des ressources humaines où notre expérience en droit du travail nous sert (mon frère en a d'ailleurs fait sa spécialité pendant près de 5 ans chez Cain Lamarre Casgrain Wells), entre autres, autant pour l'embauche des employés que pour le renouvellement ou la terminaison des contrats d'emplois.

Le plus important est certainement que le fait d'avoir exercé la profession d'avocat nous permet de garder notre calme dans des situations où d'autres s'en laisseraient imposer, par exemple, lorsque nous avons reçu une mise en demeure de la part de Madonna nous interdisant d'utiliser sa photo sur nos divers outils promotionnels, prétextant son droit à l'image(!). Au cours de nos années dans la profession, nous avons croisé le fer avec plusieurs des avocats les plus bourrus de la ville : la Madone croyait-elle vraiment nous faire peur?

Quand l'équipe du Proforma m'a approché pour écrire un texte dans ce journal, je me suis vraiment demandé de quoi j'allais bien pouvoir parler. Puis, j'ai pensé à toutes ces questions qui me sont posées quant au carcan juridique englobant le monde de la radio et je me suis dit que c'était sûrement une bonne façon de piquer votre curiosité.

Lorsque vous écoutez la radio, vous ne soupçonnez pas l'ampleur des obligations qui nous incombent si nous voulons que le CRTC maintienne et renouvelle notre licence de radiodiffuseur dans quelques années.

Cela se reflète ainsi dans le contenu musical. Vous vous demandez sûrement pourquoi les différentes stations musicales jouent autant de musique francophone ou pourquoi certaines stations semblent diffuser plus de musique anglophone que d'autres. La réponse se cache dans le Règlement de 1986 sur la radio[1] et dans l'avis public de radiodiffusion CRTC 2006-158.



GAGNON SÉNÉCHAL COULOMBE F.N.C.
HUISSIERS DE JUSTICE

Depuis
1966

800, boul. des Capucins,
Québec (Québec) G1J 3R8
www.gschuis.com

Une équipe de 45 personnes à VOTRE service
Expérience disponible EN TOUT TEMPS
Service d'URGENCE rapide et efficace

Tél.: 418 648-1717 (24 heures)
Fax : 418 522-9911
Sans frais : 1 800 463-6267

Les stations commerciales francophones ont en effet l'obligation de diffuser un minimum de 65 % de pièces musicales de langue française entre 6 h et minuit, du dimanche au samedi. Cette proportion diminue à 55 % entre 6 h et 18 h les jours de fin de semaine. Bien que l'article 2 (13) du Règlement stipule déjà que les pièces francophones doivent être raisonnablement réparties dans la programmation au cours d'une journée, cela a pour but d'assurer que celles-ci ne se retrouvent pas toutes à l'extérieur des heures de grande écoute. Vous remarquerez ainsi qu'aucune réglementation ne régit la nuit. C'est pour cette raison que lorsque les nuitards syntonisent une station de radio elle est habituellement 100 % anglophone.

Les stations de radio musicales ont usé de différents stratagèmes au fil du temps pour tenter de contourner cette règle. C'est ainsi que sont apparus les montages. Les montages sont définis au Règlement comme une « Compilation d'extraits de plusieurs pièces musicales, ayant une durée d'au moins une minute, autre qu'un pot-pourri. ». Mais il est également prévu qu'un montage ne compte que pour une seule pièce musicale, peu importe le nombre de pièces qu'il contient dans les faits. Ainsi, les radiodiffuseurs se sont mis à produire des montages de hits de l'heure réduits à une durée de deux minutes et enchaînés les uns aux autres sans interruption. Un montage de pièces anglophones pouvait durer 20 minutes et n'être comptabilisé que comme une seule pièce anglophone.

Bien entendu, les grands réseaux ont abusé de cette ruse et les montages ont rapidement représenté 20 % de la programmation musicale de certaines stations. Le CRTC a alors dû sévir. Dans le bulletin d'information de radiodiffusion CRTC 2011-728, le fait que des titulaires de licence utilisent les montages pour contourner les exigences relatives à la musique vocale francophone est décrié. Ainsi, depuis avril 2012, les stations de radio ne peuvent désormais consacrer qu'un maximum de 10 % de leur programmation à des montages. L'avis public CRTC 1998-132 décrivait d'ailleurs qu'un montage devait consister en des pièces musicales liées par le rythme ou par un thème, ce qui rend le travail des radiodiffuseurs encore plus complexe.

Vous vous questionnez sans doute sur l'utilisation des chansons « françaises ». Dès que plus de 50 % des paroles sont chantées en français, ces chansons sont considérées comme des pièces francophones. Les artistes internationaux sont de plus en plus sensibilisés à cette problématique, laquelle touche également le marché français, bien que le ratio francophone y soit plutôt de 46 %, ce qui fait que les Hedley, Andy Grammer et autres Jason Derulo offrent désormais des versions francophones de certaines pièces. Mais les producteurs des stations de radio doivent donc toujours s'assurer de la légalité de ces chansons au titre « francophone ». Par exemple, la chanson « Jet Lag » de Simple Plan avec Marie-Mai était conforme pour le marché français, mais pas

pour le marché québécois. La maison de disque est donc retournée faire ses devoirs et a présenté une nouvelle version de la pièce en y ajoutant quelques fioritures de plus de Marie-Mai pour la rendre conforme au marché québécois.

Cela peut sembler farfelu, mais ces règles doivent être suivies à la lettre, puisque le CRTC a des pouvoirs et qu'il peut toujours s'en servir. La Loi sur la radiodiffusion[2] prévoit en effet que l'organisme peut suspendre ou révoquer les licences des radiodiffuseurs, imposer des conditions restrictives ou renouveler un permis pour une durée réduite plutôt que le maximum habituellement accordé de 7 ans. Nous avons d'ailleurs hérité d'une telle licence, puisque la station CJEC-FM, autrefois Rythme FM 91,9, avait été prise en défaut quant aux paiements qu'elle devait effectuer à certains organismes au titre du développement des talents canadiens. La licence accordée à WKND 91,9, d'une durée de 4 ans, expirait le 31 août 2012, de sorte que nous sommes en attente de la décision du CRTC nous accordant cette fois-ci une licence de 7 ans. La loi ne donne toutefois pas au CRTC le pouvoir d'imposer des pénalités financières aux stations récalcitrantes, du moins pour l'instant.

Vous comprendrez que c'est tout un monde dans lequel j'ai plongé et qu'il m'en reste encore beaucoup à apprendre! Chose certaine, ma formation en droit et mon expérience à titre d'avocat me permettent d'imaginer l'avenir avec optimisme et m'offrent une perception toute particulière du milieu de la radio et une ouverture d'esprit face aux défis propres à ce média. Il ne nous reste plus qu'à espérer que cela se reflète dans les résultats BBM d'automne!



Pour votre chemise de toge...
et tellement plus!

Surmesur
COMPLETS. CHEMISES. ACCESSOIRES.

surmesur.ca 2299 Blv. Versant Nord Québec 418.683.1495

Rentrée judiciaire du Jeune Barreau de Québec 2012

C'est avec plaisir que le Jeune Barreau de Québec a tenu ses traditionnelles activités de la Rentrée judiciaire – en partenariat avec Jurisconcept et de concert avec le Barreau de Québec.

Cette année, le Jeune Barreau a innové en intégrant un 5@7 juché au haut du 23^e étage du Hilton Québec avec une vue spectaculaire sur notre vieille capitale. C'est avec un immense plaisir que nous avons reçu la Conférence du stage du Barreau de Versailles, la Conférence du stage du Barreau de Bordeaux ainsi que Mario Sullivan, président-élect de l'American Bar Association – Young Lawyers Division. Plus d'une soixantaine de participants sont venus se détendre dans une atmosphère amicale et chaleureuse afin de célébrer la Rentrée judiciaire.

Le lendemain, s'ensuit une journée plein air à laquelle prenaient part plusieurs membres du Conseil du Jeune Barreau de Québec ainsi que nos invités internationaux. À la suite d'un 23 km du tour de l'Île aux Coudres effectué à vélo et d'une visite à la Boulangerie Bouchard, nos invités ont pu apprécier les splendeurs de la nature québécoise et de notre territoire.



Finalement, le Jeune Barreau de Québec avait convié ses membres et ses invités à une soirée au goût Night life québécois au



traditionnel Charlotte Lounge, à la suite de la cérémonie de la Rentrée et de la réception.

Encore une fois, la participation toujours grandissante de nos membres aux activités du Jeune Barreau est une marque de solidarité et de collégialité entre nos jeunes membres, mais aussi entre les différents barreaux de Montréal, de Longueuil et de Québec.

Finalement, notre événement n'aurait pu être possible sans la précieuse collaboration du Secrétariat à la Jeunesse et du premier ministre Jean Charest ainsi que les députés provinciaux, messieurs Yves Bolduc et Raymond Bernier, ainsi que le député fédéral, monsieur Raymond Côté.

Sur ce, nous vous souhaitons bonne rentrée et à l'année prochaine!

CLINIQUE DE CONSULTATION JURIDIQUE 18 NOVEMBRE 2012

Le Jeune Barreau de Québec en collaboration avec l'École du Barreau de Québec organisent une clinique téléphonique de consultation juridique pour les citoyens des districts de Québec, Montmagny et de la Beauce. Les bénévoles recevront des appels de 12 h à 17 h afin d'assister les justiciables

dans divers domaines de droit. Nous sommes donc à la recherche de bénévoles pour cet après-midi afin d'être en mesure de répondre aux besoins variés des citoyens. Si vous êtes intéressés à donner un peu de votre temps pour rendre service à la population, veuillez communiquer avec :

Me Renée-Maude Vachon
renee-maude.vachon-therrien@lkd.ca



Maitrisez
votre pratique
dès le départ.
Nouvellement assermenté?
Découvrez le plan Jeune Barreau ▶

**Juris
Concept**
Solution de gestion
pour avocats
1 888 692-1050
jurisconcept.ca



Tournoi de balle molle Desjardins

Le samedi 15 septembre dernier, le Jeune Barreau de Québec a tenu son traditionnel Tournoi de balle molle Desjardins au Parc Paul-Émile Beaulieu. L'enthousiasme des participants a su garder la pluie à l'écart afin de garantir le succès de l'événement. Douze équipes se sont livrées à une chaude lutte pour repartir avec la convoitée Coupe Paré, Ouellet, Bigaouette et Associés. Ce sont les équipes d'O'Brien Avocats et McCarthy Tétrault qui ont croisé le fer en finale. Après une joute chaudement disputée, c'est l'équipe d'O'Brien Avocats qui a soulevé la Coupe. L'Armada orange d'O'Brien Avocats a remporté toutes ses parties au cours du tournoi pour accéder aux grands honneurs. Soulignons au passage la belle performance de l'équipe Norton Rose, championne de l'édition 2011, qui s'est inclinée devant O'Brien Avocats en demi-finale. Sans oublier le représentant de Desjardins, M. Daniel Lefebvre, qui a brillamment joué en prêtant main forte aux équipes de l'Aide juridique et de Gravel, Bernier et Vaillancourt. Le comité organisateur tient à remercier l'ensemble des

participants et notre commanditaire principal, Desjardins, ainsi que notre partenaire Paré, Ouellet, Bigaouette et Associés pour leur collaboration exemplaire. Nous espérons vous revoir l'an prochain pour l'édition 2013.



Me Mathieu Trépanier de Justice Québec, gagnant du repas gastronomique au 47^e Parallèle en compagnie de Messieurs Ouellet et Bigaouette de Paré, Ouellet, Bigaouette et Associés.



Nos gagnants, O'Brien Avocats en possession de la Coupe Paré, Ouellet, Bigaouette et Associés.

Le Jeune Barreau de Québec félicite **Madame la Première Ministre Pauline Marois** ainsi que le ministre de la Justice, M. Bernard St-Arnaud et tous les acteurs présents à l'Assemblée Nationale en matière de justice.



QU'EST-CE QUI FAIT VARIER LE PRIX DES ACTIONS ?

Tous les groupes sauf ordres comptables

Pour un investisseur, détenir des actions d'entreprises peut contribuer à la croissance de son capital. C'est un fait bien connu que la valeur de ces actions peut fluctuer au fil des années. Mais pourquoi ? Voici quelques facteurs qui expliquent cette variation.

Facteurs internes de l'entreprise

Les éléments qui suivent permettent d'évaluer la capacité de l'entreprise à bien se positionner auprès des marchés et des investisseurs potentiels. Ils constituent autant de références pour évaluer le compromis à établir entre le niveau de risque supporté par l'investisseur et le potentiel de rendement qu'il peut espérer.

- La nature, la régularité et l'importance des bénéfices déclarés
- Les caractéristiques des diverses émissions d'actions
- La composition et l'état des liquidités
- Les perspectives de croissance
- La qualité de la gestion et la philosophie qui la sous-tend
- La politique de versement des dividendes aux actionnaires

Facteurs extérieurs à l'entreprise

D'autres variables permettent de situer l'entreprise par rapport à son secteur d'activité et à l'évolution du climat économique, et ce, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

- Les cycles économiques (durée, fréquence, intensité)
- Les politiques gouvernementales (politiques d'investissements, fiscalité)
- L'évolution du secteur d'activité de l'entreprise (nature cyclique, défensive ou spéculative du secteur concerné)
- L'évolution des taux d'intérêt et du taux d'inflation. L'importance des ratios financiers. Certaines références permettent de juger de la viabilité des opérations d'une entreprise. En voici quelques-unes.
- Le ratio de liquidité qui mesure la capacité de l'entreprise à alimenter son fonds de roulement et à rencontrer ses obligations financières à court terme
- Les ratios d'endettement qui mesurent l'importance des engagements financiers à court, moyen et long termes
- Le ratio touchant la capacité de l'entreprise à dégager des profits (rendement sur l'investissement, rendement sur l'actif et rendement du capital)
- Le ratio de la valeur au marché qui constitue une référence incontournable, notamment dans la perspective de vente des actions (profits dégagés, dividendes distribués, valeur aux livres enregistrée)

Votre conseiller en placement demeure votre meilleur allié pour vous aider à prendre des décisions éclairées en vue de faire croître votre investissement.

L'implication (suite)

également rappelé, à la formation élue, les engagements souscrits lors de la campagne électorale. Nous veillerons à ce que le gouvernement respecte ses engagements en matière de justice – afin que celle-ci demeure au centre de ses priorités.

Nouvelle année judiciaire

En cette nouvelle année judiciaire et à la suite des événements de la Rentrée, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter une merveilleuse année judiciaire 2012-2013.

De nombreux débats et échanges se dérouleront, au cours des prochains mois. Si un sujet vous interpelle, n'hésitez pas à faire signe aux administrateurs du JBQ ou encore, aux membres du Conseil du Barreau de Québec, lesquels ont choisi de s'impliquer... afin de vous représenter !



 Bettez

L'offre Distinction, à la hauteur de votre réussite

Réalisez de nombreuses économies
et profitez d'avantages distinctifs !

desjardins.com/jbq

 Desjardins

Québec-Versailles

L'expert unique, sujet de droit français et qui fait couler beaucoup d'encre au Québec. C'était le sujet dont traitait le Colloque Québec-Versailles dans le cadre de la 23^e année de jumelage avec le Barreau de Versailles.

Le colloque s'est déroulé dans la matinée du jeudi 13 septembre au Musée de la civilisation et était animé par Me Sabine Lamirand et Me Amina Khaoua, avocates versaillaises.

Plusieurs personnes étaient réunies pour assister à cet événement. Outre la centaine de participants inscrits, de nombreux dignitaires étaient présents : le bâtonnier de Versailles et plusieurs membres de la délégation versaillaise, le bâtonnier de Bordeaux, des représentants de la Conférence du stage de Versailles et une représentante du Barreau de Paris.

Le colloque s'est déroulé dans un climat décontracté et convivial. Les réactions ont été nombreuses, de même que les échanges, chacun trouvant des avantages et des inconvénients à la méthode versaillaise. Une chose est certaine, c'est que le sujet du Colloque Québec-Versailles de cette année ne laissait personne indifférent.

Les personnes désirant obtenir la présentation de Me Lamirand et de Me Khaoua peuvent communiquer avec le Barreau de Québec au 418 529-0301 poste 25.



Tournoi de golf du Barreau de Québec au profit de la fondation Gilles Kègle

C'est par un beau vendredi ensoleillé, le 24 août dernier, que s'est tenue la première édition du tournoi de golf du Barreau de Québec au club de golf du Mont Tourbillon.

Au total, près de 80 golfeurs prenaient place sur le parcours et c'est l'équipe représentant le bureau Heenan Blaikie Aubut qui a remporté les honneurs du tournoi.

Tous se sont ensuite réunis pour un souper où le montant total amassé pour la fondation fut dévoilé. C'est le bâtonnier de Québec, Me Rénald Beaudry, qui a remis le chèque de 10 000 \$ à un représentant de la Fondation Gilles Kègle des plus émus.

Un gros merci à tous les participants et aux commanditaires de l'événement !



L'équipe représentant le bureau Heenan Blaikie Aubut



***** NOUVEAU CONCEPT ***** Votre entreprise est surchargée ?

Nous mettons à votre service une équipe de professionnels **qualifiés, autonomes**, qui peut vous aider **selon vos besoins**, à court, moyen ou long terme, **sans aucun engagement restrictif !**



Services offerts :
juridique, bureautique, comptabilité,
traduction, narration, soutien téléphonique

418 657-3232
mallar@mallarsb.com - www.mallarsb.com

Barreau de Québec : projets titanesques (suite)

Nous avons donc fait le pari audacieux de poursuivre un jumelage avec ces deux barreaux, en les respectant l'un et l'autre et en prenant soin de n'engager aucun coût supplémentaire pour nos membres. Le Comité sur les relations extérieures sera responsable de la mise en application de ce jumelage et de la réalisation de ses objectifs.

Alors, si vous avez un intérêt quelconque dans ce jumelage et si vous souhaitez dans l'avenir y participer, la directrice générale sera heureuse de recevoir votre candidature à titre d'éventuel membre du Comité sur les relations extérieures.

Je vous invite à suivre les travaux de « votre » barreau par l'entremise de votre bulletin de section qui vous est envoyé le 2^e mardi du mois, sans oublier le Proforma, outil de communication essentiel dans notre section, préparé par notre Jeune Barreau.

Je nous souhaite à tous une excellente année judiciaire qui sera encore une fois riche en réalisations de toutes sortes, j'en suis certain. Notre métier est exigeant, nous y investissons beaucoup de temps, gardons-nous-en un peu pour notre famille, pour nous détendre et prendre soin de notre santé qui demeure un outil de travail tout aussi essentiel que nos compétences !

Prix Louis-Philippe-Pigeon 2012 (suite)

Tout au long des diverses assignations qu'il a reçues, Me Caron a reçu de nombreuses formations en droit et connexes à l'accomplissement de ses tâches, lesquelles ont su faire de lui un redoutable plaideur, respecté tant par ses pairs que par la magistrature.

Le parcours de Me Caron a impressionné le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec. L'implication, le professionnalisme, le dévouement, le sens du devoir et les accomplissements de Me Caron ne font aucun doute. Un tel

parcours s'avère inspirant pour l'ensemble des membres de la profession. À plusieurs reprises Me Caron a choisi l'implication et le dévouement, pour le bien de l'ensemble de la population canadienne, en assumant d'importantes fonctions. De par ses nombreuses assignations à l'étranger, Me Caron n'a jamais reculé devant les obstacles et les embûches et a toujours eu à cœur ce qui doit être cher à l'ensemble des membres de la profession : la primauté de la règle de droit et l'engagement envers son milieu.

Encore toutes nos félicitations Me Caron !

Avis de recherche

LE JBQ A BESOIN DE VOUS !

Plusieurs comités du Jeune Barreau de Québec sont à la recherche de bénévoles : Le comité sur les services aux membres, bénévoles pour le Service de consultations à la Cour du Québec, division des petites créances, comité sur la formation.

Ces comités seront appelés à jouer un rôle important et dynamique au sein de l'organisation cette année.

Le JBQ est donc à la recherche d'idées novatrices et différentes. Tu souhaites t'impliquer? Tu as quelques

heures de ton temps à donner? N'hésite pas à communiquer avec le conseil du JBQ.

Une description du mandat attribué à ces comités est disponible sur le site Internet du JBQ.

Pour plus d'informations ou pour manifester son intérêt : Madame Geneviève Ouellet, chargée de projet du JBQ
jfq@jeunebarreaudequebec.ca



Avec des aveux la peine sera moins longue.

DÉPRESSION, STRESS, DÉPENDANCE

PAMBA

Programme d'Aide aux Membres du Barreau du Québec, à leurs conjoints et aux stagiaires et étudiants de l'École du Barreau
Montréal : 514.286.0831 Extérieur : 1 800.74PAMBA www.barreau.qc.ca/pamba

Analyse pragmatique et fonctionnelle... des développements récents en astrologie



Par
Me Nicholas Jobidon

Dans sa chronique à chaque parution du Proforma, Me Jobidon sur-analyse un sujet jusqu'à l'absurde

Il y a un peu plus d'un an, le monde de l'astrologie a subi un léger soubresaut lorsque la Minnesota Planetarium Society a annoncé son intention de « réparer » le zodiaque en retardant les dates associées à chaque signe et en introduisant un treizième signe, le Serpenteaire.

Comment cela est-ce donc possible? Le firmament n'est-il pas, à l'instar des biens immeubles, inamovible et immuable?

En ou vers l'an 700 avant Jésus-Christ, les astronomes babyloniens avaient divisé le parcours du Soleil en 12 zones égales, créant ainsi le premier système de coordonnées célestes. Ce système de coordonnées fut ensuite utilisé entre autres pour tenter de prévoir l'avenir d'un enfant en fonction de la position du Soleil au moment de sa naissance. Toutefois, en plus de 2500 ans, la Terre a glissé un peu sur son axe de telle manière que le parcours du Soleil n'est pas identique et les étoiles sont décalées d'environ un mois. En résumé, l'astronomie et l'astrologie sont désynchronisées, ce qui constitue un problème de mise à jour pire que l'était celui du Code civil du Bas-Canada en 1993.

Et alors?

La nouvelle, rapidement oubliée, en a quand même ébranlé plus d'un. Et pour cause : un natif du Lion, reconnu pour leur confiance et leur ambition, pourrait se retrouver rétroactivement un doux et sensible Cancer! La modification est une attaque à l'identité même des baptisés du zodiaque.

Qui de mieux placé pour saisir l'impact d'un tel amendement céleste qu'un juriste? Après tout, l'astrologie tente d'inférer, à partir de l'étude des corps célestes, des normes universelles régissant la destinée des astres comme celle de pauvres mortels. Ces normes générales et impersonnelles, pour ainsi dire, doivent donc être appliquées dans un grand nombre de situations factuelles. Or subitement, les règles changent, les Texans sont visés par la Loi 101 et la sharia est pleinement en vigueur au Québec. Cela mérite réflexion!

Seuls quelques astrologues dissidents se sont prononcés en faveur de cette mise à jour, la majorité préférant conserver l'ancienne répartition. Y aura-t-il donc deux écoles d'astrologie? Quelle sera la Cour suprême de l'astrologie qui pourra régler le conflit de jurisprudence? Peut-on sonder l'avis des Babyloniens,

ou l'astrologie est-elle plutôt un arbre vivant qui s'interprète avec son époque?

Le droit et les faits

Évidemment, cet état de faits est connu depuis longtemps en astronomie, cette science qui étudie les corps célestes. Mais les astronomes ont-ils affaire à jouer dans les plates-bandes des astrologues? Depuis quand les faits ont-ils une emprise sur le droit?

Depuis toujours, évidemment. L'ancienne loi babylonienne qui prévoyait qu'un tavernier qui versait une part courte de bière devait être noyé émanait sans doute d'une frustration commune

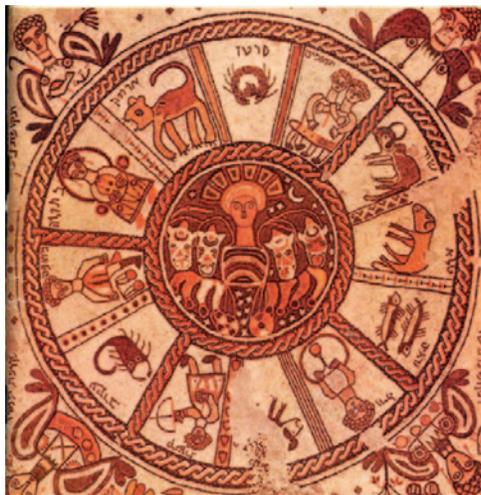
à l'époque; de même, les modifications récentes à la Loi sur les contrats des organismes publics découlent directement des faits mis à jour sur l'industrie de la construction, et la loi renforcée a pour objectif de contrôler le déroulement factuel de ces contrats à l'avenir. Parce que le droit influence aussi les faits : sa raison d'être est d'avoir un effet Pygmalion (self-fulfilling prophecy) sur le déroulement des événements.

La nouvelle répartition astrologique apporte un élément nouveau sous forme d'un treizième signe astrologique, le Serpenteaire, inspiré d'une constellation jusqu'ici ignorée. Il s'agit certainement d'un coin de ciel excitant : c'est justement au pied du Serpenteaire

qu'est apparue, en 1604, la supernova de Kepler. C'était la deuxième apparition de la sorte en une génération et elles augurèrent la création de la profession d'astronome en repoussant le dogme d'Aristote quant à l'immuabilité du firmament. Eh oui, même le Ciel peut changer.

Mais comme il n'existe aucune règle céleste à l'effet que le droit doit toujours être ancré dans la réalité, ces nouvelles considérations factuelles n'auront que peu d'impact en astrologie. En l'an 200 de notre ère, le penseur Ptolémée, prévoyant peut-être l'insécurité astrologique qui résulterait d'un glissement d'axe de la Terre, a modifié les idées babyloniennes en inventant le zodiaque tropical utilisé aujourd'hui en occident. Selon cette convention, Bélier commence à l'équinoxe de printemps, et Balance à l'équinoxe d'automne, de telle manière que tous les signes sont immuables.

La Terre a beau tourner tant qu'elle voudra : rien, pas même les astres, ne modifiera une loi dont l'objet est de parler, pas d'écouter.



Calendrier des activités

10 octobre 2012

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
« Présentation de la section des affaires immobilières du Tribunal administratif du Québec » (1,5 h)

25 octobre 2012

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
« Démystifier le cheminement d'une affaire en matière criminelle : de l'appel du policier jusqu'à la Cour d'appel. » (1,5 h)

18 novembre 2012

Clinique de consultation juridique, de 12 h à 17 h

22 novembre 2012

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
Journée intensive de formation de Québec (6 h)

23 novembre 2012

Formation du Barreau de Québec – CAIJ*
Journée intensive de formation de Québec (6 h)

29 novembre 2012

Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec
au Restaurant Table situé dans l'Hôtel PUR. Coût : 30\$

2 décembre 2012

Noël des enfants du Jeune Barreau de Québec
à compter de 9 h 15 dans l'Atrium du Palais de justice de Québec

L'AFFAIRE CASTOR HOLDINGS
34 JUGEMENTS
1951 PAGES DE TEXTES INTÉGRAUX
DISPONIBLE EN
23 RÉSUMÉS SOQUIJ :
MOINS DE 40 PAGES

CONCENTREZ-VOUS
SUR L'ESSENTIEL

soquij.qc.ca/abonnement/promo.php



SOQUIJ

Si vous désirez publier gratuitement dans cette section transmettre votre information à l'adresse suivante : proforma@jeunebarreaudequebec.ca

Actualité juridique

- **Me Michel Barakatt**, de l'étude Barakatt Harvey a été nommé Consul honoraire du Sénégal.
- **Me François-Xavier Simard** s'est joint au bureau Welch Bussières.
- **Mes Maude Bureau** et **Antoine La Rue** se sont joints au bureau de Joli-Cœur Lacasse.
- **Mes Daniel Dumais** et **Sabrina Guillot** se sont joints au bureau de Norton Rose.
- **Me Nathalie Drouin** est la nouvelle surintendante de l'encadrement de la solvabilité et responsable des affaires juridiques de l'Autorité des marchés financiers.
- **Me Elise Leclerc** s'est jointe au bureau Lévesque Lavoie.
- La raison sociale de Dumas Gagné a été modifiée pour Dumas Gagné Labrecque. **Me Gervais Labrecque** et **Me Enrico Théberge** se sont joints à ce bureau.
- **Mes Jean Asselin, Caroline Gravel** et **Sophie Dubé** se sont joints à l'étude Stein Monast.
- **Me André Langlois** exerce dorénavant au sein de l'étude Lévesque Lavoie.
- **Mes Claudine Gagnon** et **Marlène Therrien** se sont jointes à l'étude Daignault et Associés.
- **Me Kathia Gauvin-Sormany** exerce maintenant sa profession au sein de l'étude Arseneault et Associés.
- Les nouvelles coordonnées du bureau **Langlois Kronström Desjardins** sont les suivantes : Complexe Jule-Dallaire, T3, 2820, boul. Laurier, 13^e étage, Québec (Québec) G1V 0C1.